

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 OCTOBRE 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2019-05-17-FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU
TABLEAU DES EFFECTIFS – AVANCEMENT DE GRADE**

DATE DE CONVOCATION : 26 SEPTEMBRE 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 10 OCTOBRE 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	Yvan TARDY, Thierry COLLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE (ayant la procuration de M. NOISETTE), Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Serge ZUFFELATO (ayant la suppléance de J-F SEGAULT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de M. PILOT pour la 2019.05.01), Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAC, André MAGNIER, Michèle PILOT (arrivée à compter de la 2019.05.02), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Isabelle GASPARD, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT (ayant la procuration de G. ERZNEN), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de L. LEPIOUFF), Marie VIOT (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Alain BOURGEOIS (ayant la procuration de L. LALEVEE), Malika GHAZZALE, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING (ayant la procuration de F. EZAROIL), Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	André FONTAINE, Frédérique SAUVAT, Thomas MIGOT, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Alde HARMAND, Gérard HOWALD, Matthieu VERGEOT, Alain ANSTETT, Stéphanie LAGARDE, Véronique CARRIER, Jean-François SEGAULT, Bruno BECK, Corinne LALANCE, Michel NOISETTE, Gérald ERZEN, Lydie LEPIOUFF, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Fatima EZAROIL.
<u>Avis de procuration :</u>	De la 2019-05-01 à la 2019-05-02 : 10 avis de procuration. De la 2019-05-02 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	56 PRESENTS à l’ouverture de la séance. 57 PRESENTS à compter de la 2019-05-02.
<u>Nombre de votants :</u>	66 VOTANTS

Attendu qu'après examen du dossier d'avancement possible, réalisé de concert entre la direction générale et le responsable hiérarchique, un agent a reçu un avis favorable à son avancement, en tenant notamment compte de sa réussite à l'examen professionnel, des conditions d'ancienneté, de la manière de servir et de l'implication dans les missions exercées.

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 modifié du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 92-865 modifié, portant statut particulier du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2014-923 du 18 août 2014, portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la fonction publique,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'organigramme de la Communauté de Communes,

Vu la saisine de la Commission Administrative paritaire

Vu l'avis favorable du Comité Technique sur la fermeture de poste et sur les ratios du 26 septembre 2019

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

POLE ENVIRONNEMENT – SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Création de poste – Avancement de grade :

- Un poste technicien principal de 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2019

La fermeture d'un poste de technicien territorial interviendra à la même date.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX